Demande d'autorisation de tournage et de prise de vues

Ce document a été créé dans le but de faciliter vos démarches. Les tournages et prises de vues doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation dès lors où ils se déroulent dans un espace appartenant à la Ville. Afin de répondre pleinement à vos attentes, il est important de renvoyer cet imprimé au plus tard 3 semaines avant le début du tournage ou de la prise de vues afin que votre demande puisse être examinée.

Veuillez joindre à votre demande les documents suivants :

➢ Une attestation d'assurance précisant le montant de la couverture des dommages
➢ Une attestation sur laquelle vous vous engagez à demander l'autorisation écrite des personnes filmées et / ou photographiées (si besoin)

▪ Coordonnées

Responsable / réalisateur

Société / École : .....
Forme juridique : .....
Siège social : .....
Nom du responsable : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Fax : .....
Courriel .....

▪ Renseignements / production

Type de production

☐ Long métrage
☐ Court métrage
☐ Publicité
☐ Émission de télévision
☐ Téléfilm
☐ Reportage,
☐ Documentaire
☐ Film institutionnel
☐ Photographie
☐ Autres : .....

Titre du projet / de l'émission

.....

Synopsis / descriptif du projet

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description du matériel utilisé (éclairage, véhicule ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Prestation sollicitée auprès des services de la Ville

.....
.....
.....
.....
.....

Utilisation du domaine public de la Ville de Clisson

Mode de tournage

☐ Depuis le bord d'une route sans aucune gêne pour la circulation
☐ En véhicule en circulation (travelling)
☐ Sur la route avec interruption momentanée de la circulation, préciser la durée prévisible de cette interruption : .....
☐ En plateau sur des lieux fixes

Date(s) prévue(s)

Du Cliquez ici pour entrer une date.
Au Cliquez ici pour entrer une date.

☐ Jour : de .....H à .....H
☐ Nuit : de .....H à .....H

Lieux de tournage (préciser les jours et horaires de tournage pour chaque lieu ainsi que les noms et numéros des rues)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoins de stationnement (préciser les emplacements et le nombre de places de parking souhaité)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fermeture de rue(s) / occupation de bâtiments municipaux

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Veuillez renvoyer ce document rempli, daté et signé au plus tard 3 semaines avant la date de début de votre projet et avec l'ensemble de vos documents à :

Hôtel de Ville
Service Communication
3 Grande Rue de la Trinité
44190 CLISSON

Pour toute question, vous pouvez contacter le Service Communication 02.40.80.17.80
Date Cliquez ici pour entrer une date.

Nom et signature du responsable : .....

Réception du dossier le :

Validé par le Service Communication

Validé par le Service Police Municipale

Dossier non validé :

Laurence Luneau
Maire de Clisson

Cadre réservé à la Ville de Clisson
Demande reçue le : .....
☐ Demande acceptée :
☐ Sous réserve : .....
.....
☐ Demande refusée pour le motif suivant : .....
.....
.....
.....
.....

Si votre demande est acceptée :

- Veuillez transmettre au Pôle Animation, Culture et Sport, 3 exemplaires de votre production
- Si des remerciements existent, nous vous remercions de créditer dans le générique la mention « Ville de Clisson » (le logo peut vous être transmis sur simple demande).

Clisson, le

L. Luneau
Maire de Clisson